

Code de conduite des élèves

École primaire Pinewood

Droits et responsabilités des élèves

1. Chaque élève a droit à une expérience sans violence et sans intimidation à l'école.

- Vous avez la responsabilité de gérer et de contrôler votre colère et votre frustration.
- On s'attend à ce que vous trouviez des moyens pacifiques de résoudre les différends et les conflits en utilisant des politiques scolaires et des pratiques positives.
- On s'attend à ce que vous demandiez de l'aide pour la médiation des conflits.
- Dans le sport, vous devez démontrer un bon esprit sportif et éviter d'agir de manière agressive. Les sports doivent être sans contact dans la mesure du possible (le football-contact est interdit).
- Aucun élève ne sera autorisé à intimider, effrayer ou menacer un autre élève et/ ou un adulte
- En outre, les comportements suivants sont strictement interdits à notre école : jurer, vandaliser, voler

2. Chaque élève a le droit d'être respecté des autres et doit faire preuve de respect envers les autres en retour.

- Nous nous parlons calmement, sans colère et sans crier.
- Nous évitons de nous traiter de noms ou de nous insulter les uns les autres.
- Nous parlons aux enseignants et aux superviseurs avec respect, maintenons un contact visuel et répondons complètement et honnêtement.
- Nous n'empruntons pas d'articles à des tiers sans leur consentement.

3. Chaque élève a droit à un environnement respectueux et sécuritaire pendant les périodes non structurées (récréation, déjeuner et entre les cours)

- Nous gardons nos zones propres et nous nettoyons les endroits que nous utilisons. (casiers, bureaux, cafétéria)
- Nous comprenons la différence entre la voix pour l'intérieur et la voix pour l'extérieure et parlons doucement dans le bâtiment.

- Lorsque nous entrons dans l'école de l'extérieur, nous faisons attention de ne pas élever la voix.
- Lorsque nous participons à des activités à l'extérieur de l'école, nous suivons les instructions de l'enseignant et adoptons un comportement sécuritaire.
- Lorsque la récréation se passe à l'intérieur, nous choisirons des jeux appropriés et utiliserons une voix pour l'intérieur.
- Nous demeurons à nos places assignées dans la cafétéria et demandons poliment au superviseur la permission de se lever si nécessaire.
- Il ne faut pas jeter de la nourriture ou des boissons aux autres ou dans la pièce.

4. Chaque élève a le droit d'apprendre dans un environnement de classe positif

- La salle de classe est un endroit pour apprendre en compagnie d'amis et d'enseignants attentionnés.
- Nous nous concentrons sur l'apprentissage en écoutant l'enseignant.
- Nous apportons nos idées et nos pensées pour améliorer l'atmosphère d'apprentissage.
- Nous levons la main pour parler.
- Nous faisons nos devoirs lorsqu'attribué.

5. Stratégie/protocole d'utilisation de l'ordinateur

Des ordinateurs, des IPADS et d'autres appareils électroniques sont mis à disposition pour soutenir les services éducatifs et promouvoir l'échange et l'accès à l'information. Utilisation d'appareils et d'Internet :

- Ne donnez jamais vos renseignements personnels ; cela inclut, sans s'y limiter, votre nom, votre adresse et photos
- N'ouvrez pas les courriels provenant de personnes que vous ne connaissez pas
- Ne communiquez avec personne sur Internet que si votre professeur ou un autre membre du personnel vous en donne l'autorisation
- Signalez tout message inapproprié ou qui vous met mal à l'aise.
- Ne pas afficher/accéder à des sites Internet avec un contenu inapproprié
- Ne jamais altérer ou ruiner le travail ou les fichiers de quelqu'un d'autre
- Ne jamais installer de nouveaux logiciels à partir d'Internet
- N'essayez pas de retirer ou de changer du matériel; cela inclut, sans s'y limiter, le clavier, la souris et la webcam
- Signalez immédiatement tout dommage et/ou dysfonctionnement à votre professeur
- Ne pas téléverser ni télécharger aucun fichier sur l'appareil qui n'est pas autorisé par l'école.

Le non-respect des règles établies ci-dessus peut entraîner la perte du privilège d'utilisation de ces appareils.

6. Récompenses pour la citoyenneté

Les élèves qui suivent les règles de l'école sont considérés comme de bons citoyens de Pinewood et gagneront des points maison ainsi que des privilèges personnels.

- Les élèves qui accomplissent de bonnes actions et qui sont « pris en flagrant délit de bonne conduite » seront reconnus et récompensés par des points maison.
- Les élèves qui donnent l'exemple, de l'avis des enseignants ou des superviseurs, seront récompensés par des privilèges déterminés par le personnel de l'école.

7. Conséquences et interventions disciplinaires progressives (liste non-exhaustive)

- Avertissement
- Réflexion/conférence avec l'étudiant
- Retenue pendant la récréation
- Avis aux parents
- Travail écrit avec une composante d'apprentissage (réflexion)
- Retrait temporaire de la classe ou suspension temporaire des privilèges
- Plan de réintégration ~ pratiques réparatrices
- Avertissement écrit et privation de privilège/service
- Dédommagement
- Probation et lettre d'attentes
- Aiguillage vers des professionnels scolaires
- Aiguillage vers les services sociaux et de santé locaux
- Signalisation au département de la protection de la jeunesse
- Suspension à l'école
- Suspension à la maison
- Poursuite ou signalement à la police, au besoin
- Convocation à une audience disciplinaire au siège social de la commission scolaire
- Transfert d'école
- Expulsion

L'école et/ou la commission scolaire peuvent recommander des mesures disciplinaires supplémentaires telles que des rencontres avec des intervenants ou d'autres interventions. **Toutes les interventions et les conséquences sont confidentielles.**

Signature du parent : _____ **Date**
:

Signature de l'élève : _____ **Date**
:

Signature de l'enseignant : _____ **Date**
: